



Lous Mitieys

Bulletin municipal n° 80 - Décembre 2023

■ *Le Mot du Maire*

Bonjour à toutes et tous, azuriennes et azuriens,

A l'aube de cette nouvelle année nous vous adressons ce jour notre 80^{ème} journal municipal, notre « Mitieys ». Je vous en souhaite une bonne lecture. 40 ans déjà qu'une équipe municipale a eu l'idée judicieuse et avant-gardiste de nous proposer 2 fois l'an des nouvelles de notre village. Bien sûr les moyens ont changé, le « look » s'est modernisé, mais la volonté de tous les élus est bien de pérenniser ce projet et de vous apporter le plus de renseignements possibles sur l'évolution de notre village et sur les activités qui y sont distillées par nos différentes associations.

Vous pourrez trouver dans ce numéro quelques informations formelles (sur les permis de construire sur les demandes de documents administratifs...) mais aussi des précisions sur les obligations de tout un chacun. Et bien sûr des infos sur les services, les activités associatives ou professionnelles qui existent dans notre village.

L'année dernière la guerre Russo ukrainienne influait notre quotidien, celle-ci est toujours d'actualité et est cette fois ci supplantée par d'atroces et nouvelles images, nous provenant du Moyen Orient. Des événements malheureux ont parfois lieu jusqu'aux aux portes de nos maisons (attentats, crimes ignobles à l'encontre de professeurs ou de jeunes mineurs, etc.) Des Incivilités de tous ordres n'épargnent pas notre village. Au-delà des conséquences psychologiques ou sociales que cela entraîne, je ne saurais que vous demander de faire preuve de résilience et d'essayer de montrer que vivre à AZUR se mérite et que la bonne humeur et le sens du partage, dans les moments difficiles, sont bien plus annonciateurs d'un avenir radieux et communautaire que ne le feraient les rancœurs ou la violence.

Lors de la journée Movember imaginée par les élus, vous nous avez montré, par votre participation (plus d'1/4 de la population de notre village a manifesté son soutien à ces nobles causes), et votre implication qu'à Azur, lorsqu' il s'agit de se démener pour de nobles prétextes ou sentiments, vous savez répondre présent. Bravo à vous tous !!!

Enfin je vous souhaite à toutes et tous de splendides fêtes de fin d'année avec l'idée de vous retrouver pour la cérémonie des vœux le 13 janvier sous le nouveau chapiteau.

D DUHIEU

Sommaire

Vie locale :	page 3
Vie associative :	page 12
Vie pratique :	page 19
Informations utiles :	page 23
Agenda :	page 26
Etat civil :	page 27
Invitation :	page 28



■ Vie locale

Octobre Rose / Movember Dimanche 29 Octobre 2023

Pour la première fois à Azur, un évènement solidaire en partenariat avec la Ligue Contre le Cancer, s'est déroulé dans le village, le dimanche 29 Octobre.

Ce sont plus de 208 personnes qui ont fait le déplacement pour la marche et la course de 6 et 9 kms. Le montant total des dons, qui ont été reversés, s'est élevé à plus de 1800€.

Cet évènement a également permis de réunir toutes les associations d'Azur, soit plus de 50 bénévoles qui ont aidé la municipalité à mener à bien ce projet.

Un grand merci à toutes et à tous, à l'année prochaine.



Une deuxième vie pour nos sapins

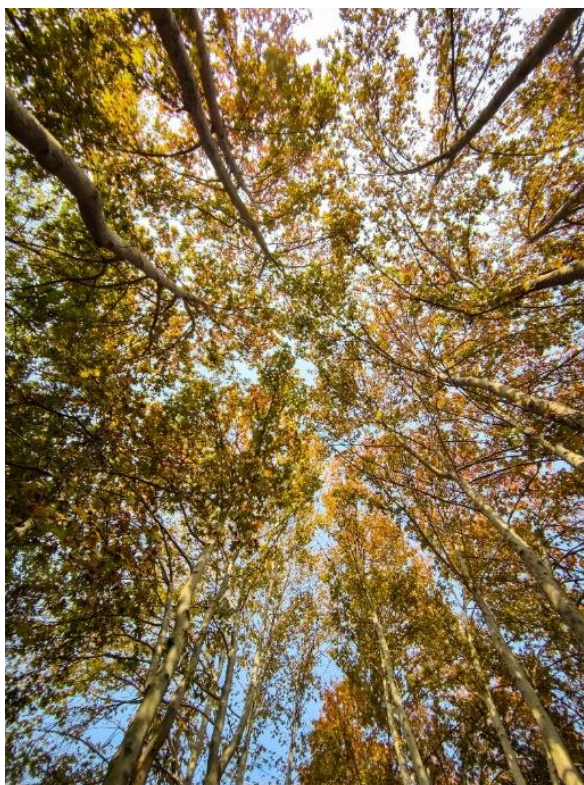


Depuis plusieurs années la commune de Vieux-Boucau s'est lancée dans la restauration d'environ 16 ha de dune non urbanisée naturelle. Afin d'éviter les départs de sable vers l'intérieur des terres, ils sont à la recherche de sources qualitatives de branchages de type conifères (pin, sapins, genêt ...).

Votre sapin de Noël peut répondre en partie à leur besoin. A la suite des périodes de fêtes (début janvier), nous créerons un espace réservé devant le cimetière pour récupérer les sapins de Noël. Nous espérons un maximum de sapins.

D'avance merci pour l'intérêt porté à notre demande.

Entretien de la forêt



Programme des coupes 2024

Deuxième éclaircie des parcelles n° 9, 10 et 11 vers Plantecoude : 13 hectares environ.

Quatrième éclaircie des parcelles du sud de la forêt communale n°25, 35 et 37, et les n° 18 et 22 au Cap de la Lande. Ces parcelles ont été débroussaillées. Les techniciens de l'ONF vont bientôt les marteler.

Nous allons prévoir des nettoyages de quelques fossés.

Nous vous rappelons que les chemins forestiers sont interdits aux voitures particulières et motos, sauf autorisation exceptionnelle.

TRAVAUX

- RUE DU STADE

Le projet de rénovation de la Rue du Stade est arrivé à son terme début novembre.

Nous avons, avec le service voirie de MACS, voulu tester, en avant-première, sur la Communauté de Communes, un nouveau procédé de revêtement.

Il s'agit d'un enrobé drainant, qui a déjà fait ses preuves sur l'autoroute A63 et que nous avons adapté sur notre commune. En effet que ce soit le trottoir ou la route elle-même, les fortes pluies que nous avons subies début novembre nous ont montré que le système était performant (l'eau maintenant s'incruste dans le sable en passant directement à travers l'enrobé. La pente unique amène le trop plein sur les noues naturelles qui ont été créées côté champ. De l'avis de riverains, l'effet est spectaculaire : une demi-heure après les afflux d'eau, plus aucune trace ni flaque n'était à déplorer.

Le coût des travaux atteint les 200 000 euros HT dont 1/3 payé par la commune, le restant étant à la charge de MACS.

Nous pourrions nous croiser plus facilement et l'aménagement d'un arrêt minute permettra de mettre en sécurité nos chers collégiens ou lycéens. N'oubliez pas : c'est une zone de circulation à 30 kms/h !!!...

- RUE BEL AIR

La création d'un trottoir jusqu'au pôle médical devenait une priorité pour l'ensemble de nos concitoyens, nous avons donc demandé à MACS de bien vouloir avancer ce projet qui était initialement prévu dans la période 2026/2030. La demande a été acceptée, nous pourrions alors aller, en toute sécurité, du centre-ville vers le pôle médical, à pied, dès l'année prochaine.

- REFECTON DES VESTIAIRES DU STADE

Afin de se mettre en conformité avec les services de l'Etat, il nous était demandé depuis plusieurs années, la création de vestiaires pour personnes à mobilité réduite sur le site.

Un appel d'offres a été lancé, nous espérons que ces travaux se feront à compter de ce printemps.

- CHAPITEAU

Un chapiteau de 200 m² a été installé sur l'ancien tennis, il permettra aux associations qui le désirent, de pouvoir continuer leurs activités dans un environnement le moins dégradé possible. Bien sûr, les pitchouns de l'école municipale pourront utiliser ce lieu provisoire pour leurs activités sportives.

Cet équipement ne saura remplacer complètement notre salle François Mitterrand mais j'espère que tout le monde y trouvera son compte jusqu'au début de la saison estivale.

Site Internet :

Le site Internet d'Azur a été entièrement rénové. Plus esthétique, il est aussi plus pratique et permet d'accéder à de nombreux formulaires en ligne. Sur ce site, retrouvez aussi tous les bulletins municipaux, depuis le n°1 (juin 1983). Notez l'adresse :

<https://www.mairie-azur.fr/>

Les artisans et autres prestataires souhaitant y être mentionnés doivent en faire la demande par mail à mediatheque@mairie-azur.fr .

Panneau Pocket



PanneauPocket est une application mobile gratuite qui permet aux mairies et aux Intercommunalités d'informer et d'alerter leurs citoyens en temps réel sur leurs smartphones (un panneau d'information dans sa poche).

Chaque nouvelle publication est notifiée sur le téléphone pour prévenir les habitants. Ils consultent alors deux types de communication disponibles sous forme de panneau : les messages ou les alertes. Les messages relaient les informations du quotidien : vie associative, événements... Les alertes concernent des événements exceptionnels, avec un caractère d'urgence et/ou de risques, tels que les alertes météo des préfectures, les accidents, les coupures EDF, etc. ...

Pour installer panneau Pocket :

Si votre appareil est un Apple (iPhone, Ipad...), allez dans l'application App Store. Sinon, si votre appareil fonctionne sous Android, allez dans l'application Play Store. Allez dans la barre de recherche afin de trouver l'application PanneauPocket. Commencez à saisir "panneapocket" et sélectionnez l'application avec le logo du P sur fond bleu et vert. Cliquer sur « Installer ». Attendre le temps de téléchargement jusqu'à l'apparition du bouton " Ouvrir" sur lequel vous cliquez.

Recherchez votre commune en tapant son nom ou code postal. Cliquer sur le ♥ pour l'ajouter à vos favoris et recevoir les notifications.

L'installation est terminée ! Désormais, dès qu'une actualité est publiée pour une des collectivités que vous avez mise en favoris, vous serez immédiatement informé(e) par une nouvelle notification. Vous aurez noté qu'il **n'y a pas de publicité**. **C'est gratuit pour vous et vous n'avez pas besoin de créer un compte ou de vous identifier. Vous naviguez sur PanneauPocket de façon anonyme.**



Jardins fleuris

Le 2 septembre dernier, au cours d'une cérémonie présidée par Monsieur le Maire, les lauréats des maisons fleuries 2023 ont été récompensés.

Pour cela la commission « Fleurir AZUR » composée d'élus et de bénévoles de la commune, a réalisé sa tournée le 17 juin dernier afin de juger le fleurissement de toutes les maisons fleuries, vues depuis la voie publique uniquement et d'établir un palmarès selon les critères décrits dans un nouveau règlement rédigé par le jury.

Celui-ci composé des élus : Jennifer EL MANNAI, Alexandra MARCON et Chloé LACAZE et des bénévoles : Marie MALLET, Christine CHEVARIN, Françoise LECLERC et Raymond BRETON.

Le jury a constaté cette année un moindre fleurissement général et a observé par contre l'émergence de nouveaux aménagements minéraux : « les jardins secs », qui sont maintenant intégrés dans les lauréats depuis deux années.

Les lauréats ont été les suivants :

Mme BATS et M. BRUTAILS
M. et Mme RIBOUR
M. et Mme LALANNE
M. et Mme OHLROCH
M. et Mme TERRIER
Madame GRANADOS et M. ALLE
M. et Mme MERLE Jean-Marie
M. et Mme MILHAU
M. et Mme MERLE Patrick
M. et Mme JOULAIN
M. et Mme FAUX
M. et Mme FERROU
M. et Mme BARATHIER
M. et Mme MARCHAND
M. BERNATETS
Mme GLIZE
M. et Mme DELACOUR

M. DUMORA
M. et Mme PEREZ
M. DELEST
M. et Mme TAILLADE
Mme MARCELLI
M. et Mme COSTA
M. et Mme ROULET
M. LAUDOUAR
Mme BIARDEAU
M. et Mme LAUSSU
Mme MOTARD
Mme LASNE
M. LANNOT
Mme LASSALE
M. LARUE
M. et Mme LEGENDRE

Pour l'année 2024, nous souhaiterions intégrer à notre jury un petit groupe de jeunes entre 8 et 12 ans de notre village.

Si ce projet vous intéresse, nous vous remercions de bien vouloir vous rapprocher de Anne à la médiathèque.

Aménagements des abords du lac

Le Syndicat Mixte pour la sauvegarde et gestion des étangs landais, dit Géolandes, vient d'achever une étude préalable aux aménagements des abords de l'étang de Soustons à Azur engagée à l'été 2021.

Les résultats de cette réflexion visant notamment à préserver, voire renforcer, la naturalité du site ont été validés le 10 mars dernier par le comité de pilotage chargé du suivi de l'étude (composition : Syndicat Mixte Géolandes, GIP Littoral, Etat, Conseil Régional, Conseil Départemental, Communauté des Communes MACS, Commune et partenaires acteurs du site).

L'étude s'est déroulée en deux phases : 1- diagnostic et 2- élaboration d'un projet.

Le diagnostic a mis en exergue :

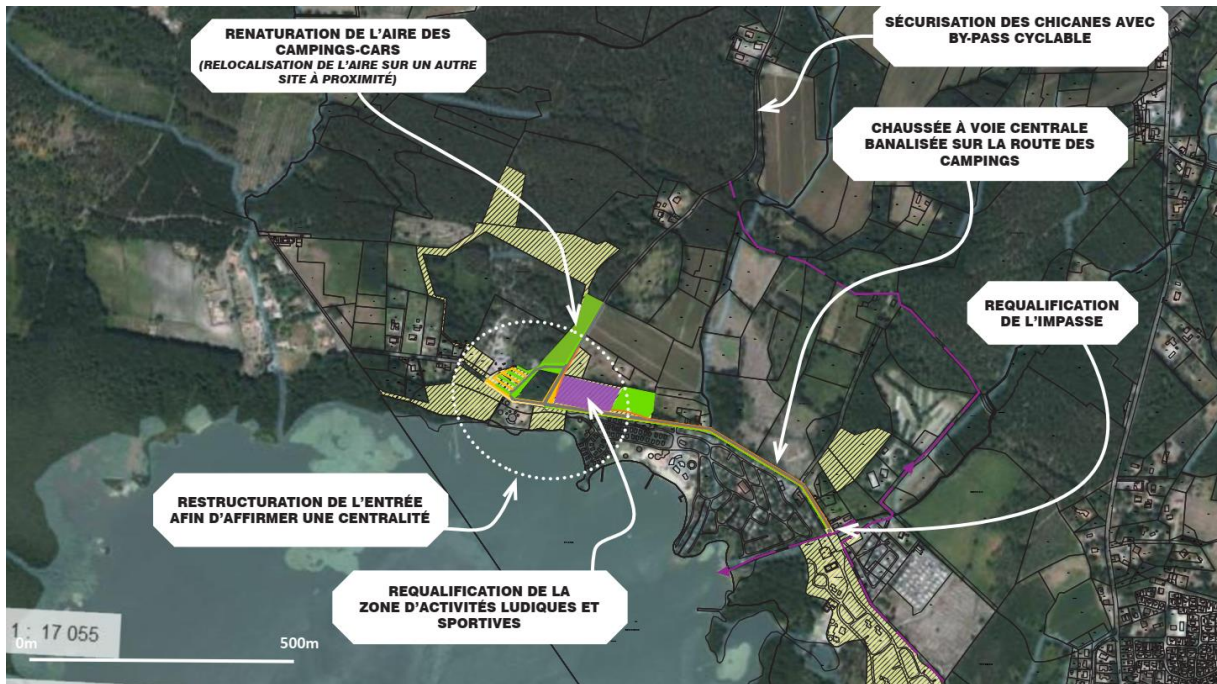
- un site isolé dans un territoire très touristique,
- des fenêtres paysagères ponctuelles sur le lac, une singularité lacustre propre à Azur,
- un site contraint par le foncier privé,
- un site fragmenté en deux parties : à l'est la partie nautique et à l'ouest la partie plus « centrale » en lien avec le parking et le ponton belvédère,
- un site vieillissant : mobiliers usés, route dégradée, ...
- un site aux multiples usages nautiques,
- des activités touristiques dynamiques orientées sur la nature ou l'attraction,
- des activités locales traditionnelles paisibles comme la chasse, la pêche,
- la châtaigne d'eau (plante aquatique) : une richesse environnementale identitaire à Azur,
- le ponton : un élément emblématique et identitaire du site.

La matinée d'échanges organisée à l'attention des usagers le samedi 25 septembre 2021 avait mis en exergue un site apprécié pour sa tranquillité, sa quiétude et sa naturalité, mais un site vieillissant qui cristallise des problématiques, notamment au regard de la sécurité dans les déplacements doux (piéton, vélo, ...). Le souhait des participants était surtout de diversifier les activités en lien avec l'étang pour renforcer son identité en préservant sa tranquillité.

Le projet s'est donc positionné en faveur d'une stratégie de confortement du caractère naturel du site et avec un objectif de maîtrise de la fréquentation et de préservation et valorisation des espaces naturels.

Ainsi, la stratégie s'appuie sur les opportunités d'engager une démarche de requalification et/ou renaturation des différents périmètres. La feuille de route élaborée prévoit donc des objectifs à des horizons court terme et long terme.

Le projet développe une première partie opérationnelle relative à l'aménagement de l'espace public afin de répondre aux problématiques d'accueil, de sécurité, de pratiques, de paysage et d'environnement.



Le projet se concentre particulièrement sur la partie centrale avec la restructuration complète du fonctionnement routier pour faire du parking principal le point d'entrée sur le site, favoriser les liaisons douces, sécuriser tous les flux, pacifier la route des campings, redynamiser les pôles forts avec des mobiliers qualitatifs et des sanitaires, des activités ludiques ouvertes et libres, ...



Quelques idées d'aménagement ; bien-sûr, tout ne sera pas réalisé au pied de la lettre. Il s'agit de grands principes qui nous orientent vers une plus grande naturalité du site, auxquels notre vécu d'azurien viendra mettre en exergue ou au contraire mettre un bémol à certaines réalisations.

Florilège d'images références de projet



DE LA SIGNALÉTIQUE PÉDAGOGIQUE BILINGUE DISCRÈTE

QUI METTE EN AVANT LA QUIÉTUDE GÉNÉRALE DU SITE

- > AU DROIT DE LA CLAIRIÈRE AUX CYPRES CHAUVES
- > AU DROIT DU PONTON NAUTIQUE



Prochaines étapes

Cette étude préalable a permis de fixer les grandes orientations de projets et d'élaborer une feuille de route avec des objectifs à court et long termes. Désormais, il s'agit d'engager une nouvelle étape qui conduira à la réalisation d'une première tranche de travaux comportant les éléments « court terme » du projet. Pour cela, l'appui d'un maître d'œuvre paysagiste sera recherché afin de finaliser le projet, obtenir les autorisations réglementaires et piloter les travaux. En parallèle, un partenariat devra être conclu entre les différents maîtres d'ouvrage compétents (Syndicat Mixte Géolandes, Communauté de Communes MACS, Commune, ...) pour garantir la cohérence globale du projet et optimiser les possibilités de cofinancement par des dispositifs régionaux, nationaux et européens.



Médiathèque

En 2024, retrouvez :

- Des nouveaux livres,
- La presse régionale,
- Le club lecture, les ateliers mémoire, anglais, les bébés lecteurs,
- Des soirées « jeux »

Evènements à venir :

- Une exposition sur les Jeux Olympiques du 13 au 23 février
- Des masques virtuels vous permettront de voyager du 27 février au 26 mars (matériel d'animation prêté par la Médiathèque des Landes)
- Une seconde exposition sur les Jeux Olympiques du 09 au 20 avril

Qui vòu vièner en la mediatèca per parler gascon un chic ?

Un atelier « parlons gascon » est en projet. Il se déroulerait une fois par mois, le mercredi ou le samedi. Les personnes intéressées doivent se faire connaître à la médiathèque (05.58.73.71.25 ou mediatheque@mairie-azur.fr).

Artistes

Les peintures de Madame Natolini et Monsieur Fort sont actuellement exposées à la Médiathèque.

■ Vie associative



Roulons solidaire

L'association vous offre la possibilité de vous déplacer en voiture pour vos besoins personnels. Elle a effectué 173 trajets en 2023. L'évolution du nombre de bénéficiaires est en augmentation ; cela nous conduit à rechercher de nouveaux conducteurs bénévoles. Contacter le 06.73.84.97.44 afin d'obtenir tous les renseignements.

Comité des fêtes

La sardinade du mois de juillet s'est très bien déroulée comme à son habitude. Les touristes se sont essayés aux échasses grâce à l'initiation qui leur était proposée.

Les fêtes locales ont, quant à elles, été en demi-teinte, du fait du temps pluvieux.

Le 20 janvier devrait avoir lieu notre Assemblée Générale à 18H30. Elle devrait se tenir sous le chapiteau.

Toutes les personnes désirant nous rejoindre au sein de l'association sont les bienvenues.

Dimanche 04 Février aura lieu la sortie ski ouverte à tout le monde. Le bus est offert aux enfants d'Azur jusqu'à 17 ans inclus. Cependant, ils devront être sous la responsabilité d'un adulte accompagnant.

Le tarif bus est de 17€ l'aller-retour par adulte et de 7€ par enfant. Vous pouvez dès à présent vous inscrire par mail à l'adresse suivante : comitedesfetesazur@gmail.com ou par téléphone au 06 13 49 58 56.



Le 09 Mars 2024 aura lieu le carnaval. Nous vous tiendrons informés de l'heure de rdv.

Toutes les associations sont les bienvenues pour se joindre à nous pour confectionner le char ou effectuer un autre char.

Nous attendons vos plus beaux déguisements pour le traditionnel concours du meilleur déguisement.

Suite aux travaux de rénovation de la salle, il n'y aura pas de loto au mois de mars.

Le comité des fêtes vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour 2024.

Club des retraités

Depuis le renouvellement du bureau lors de la dernière Assemblée générale, le Club des retraités a organisé plusieurs manifestations.

Les sorties à Dancharia, Ognoas, le repas des asperges, « le mai » avec les élèves de l'école d'Azur, la visite de l'airial de « Nougaro » ont été pour tous les présents des occasions de se retrouver.

Nous accueillerons avec joie les retraités, ils sont nombreux à Azur, qui voudront se joindre à nous.

La salle multi activités n'étant pas disponible ces prochains mois, le bureau a décidé, pour une meilleure organisation de l'assemblée générale prévue en février prochain, d'envoyer un questionnaire à chaque adhérent. Les nouveaux pourront y participer. En 2024 nous proposerons un programme en fonction des réponses qui nous seront adressées.

Joyeux Noël, Bonne santé, et Heureuse année 2024 à tous ! Le Président

Quatre anciens adhérents nous ont malheureusement quittés.

Marcel Dervyn, venu du Nord s'installer à Azur avec son épouse Antoinette, qui a dirigé le club en 1993-1996.

Jean Goalard, figure ancienne, élu durant 36 ans en conseil municipal dans la suite de son père Henri, maire pendant 20 ans. C'était une personne de la forêt. Il connaissait tous les pins par leur prénom.

Ils laissent derrière eux un grand vide.

Paulette Lescarret et Paulette Douthe nous ont également quittées. Elles participèrent aux activités du club toujours dans une bonne humeur.

Nous pensons beaucoup à tous.

clubretraitesazur@outlook.com

Les Amis d'Azur

Voici un petit récapitulatif de nos dernières manifestations 2023, qui ont été fortes en émotions auprès de vous tous et nous vous en remercions chaleureusement.

Nous avons débuté par le dimanche des fêtes avec des tournois de foot organisés par l'US Foot Azur, suivis du traditionnel repas avec le cochon de lait à la plancha cuisiné par Papa Paëlla. Nous avons eu environ 240 réservations suivi d'un après-midi très festif animé par le chanteur imitateur « Jean-Louis Sanchez Louissant » le tout dans la joie et la bonne humeur...

Nous avons ensuite participé à Octobre Rose le 29 octobre organisé par la municipalité et qui s'est avéré un franc succès pour la première édition avec 208 inscrits à la course et un don de 1800€ reversé à la ligue contre le cancer... Merci à tous, coureurs et bénévoles pour cette belle preuve de solidarité.

Nous clôturons cette belle année avec le marché de Noël qui a eu lieu le 26 Novembre nous sommes très heureux et très fier de cette réussite pour une première. Nous réitérerons certainement l'année prochaine, merci à tous les artisans qui étaient présents et à vous chers visiteurs.

Nous en profitons pour remercier toute la municipalité pour leur dévouement, ainsi que l'ACCA, le club de l'US Foot Azur et le Comité des fêtes pour leur prêt de matériel lors de chaque manifestation.

Merci aussi à tous les bénévoles qui œuvrent pour que cette association soit une réussite et vous apportent joie et bonne humeur sur chaque événement sans eux, rien ne serait possible.

Et nous remercions également nos sponsors... Atlantic élagage, Magelec, Capfun, Camping Azu'Rivage et Naeco école multi glisse.

Notre assemblée générale se déroulera le 3/02/2024.

Prochainement...

29/10 **Octobre Rose / November**
Course ou marche dans le village d'Azur pour la Ligue contre le cancer. Nous participons à cet événement organisé par la commune.

26/11 **Marché de Noël**
Venez faire vos cadeaux pour les fêtes de fin d'année auprès d'artisans locaux.

06/04 **Bus Foire au Jambon**
Envie d'aller à la foire au Jambon en toute sécurité ? Nous vous amenons et ramenons en bus !

05/05 **Mayade**
Après avoir fait notre traditionnel mai, les jeunes vous propose un repas convivial suivi d'un bal dansant.

21/06 **Fêtes de la Musique**
Venez passer un moment convivial au lac d'Azur avec les différents foodtrucks pour célébrer l'arrivée de l'été.

06/07 **Bus Fêtes de Pampelune**
Envie d'aller aux fêtes de Pampelune en toute sécurité ? Nous vous amenons et ramenons en bus !

25/08 **Dimanche des fêtes**
Le traditionnel cochon de lait du dimanche des fêtes d'Azur. Les jeunes animent la journée pour la clôture des fêtes.

2024

Dates sous réserve de confirmation par la mairie.

Si vous avez 14 ans, révolu et plus n'hésitez pas à venir nombreux et vous inscrire pour rejoindre l'équipe des Amis d'Azur. Vous pouvez nous contacter au 06 64 25 01 81 ou par mail lesamisdazur@gmail.com et nous suivre sur les réseaux sociaux, Facebook et Instagram, Les Amis d'Azur .

Une partie du calendrier 2024 est déjà sorti jusqu'à fin aout. Nous réitérons le bus pour la Foire au jambon le 6 avril. Petit changement : nous vous attendons pour la mayade le dimanche 5 mai à midi avec une animation guinguette, nous organisons aussi la première édition de la fête de la musique le 21 juin au lac d'Azur.

Vous pourrez également vous inscrire le 6 juillet pour un bus qui vous conduira aux fêtes de Pampelune et nous nous retrouverons le 25 août sous réservation de confirmation de la date par la Mairie pour le dimanche des fêtes.

Les Amis d'Azur vous souhaitent une belle fin d'année à tous, de belles fêtes et on vous dit à l'année prochaine avec un calendrier bien rempli en festivités !

Portez-vous bien et à très vite.

Les Amis d'Azur.

Gym Azur

Chaque année, l'association compte de nouveaux adhérents. Merci à Martine qui permet aux 40 adhérentes heureuses de partager de bons moments deux fois par semaine. Sport, détente sont au rendez-vous.

Nous avons une pensée pour Paulette et Jany qui nous ont quittés.

Au nom de l'association Gym Azur je remercie la municipalité d'Azur d'avoir mis à notre disposition la "salle".

Pour 2024, 2 manifestations sont en projet.

En attendant, l'association Gym Azur vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et vous présente les meilleurs vœux pour 2024.

Pour tous renseignements, contactez le 06.86.10.48.59.

La présidente, Sonia.



La Coop'Az, localement vôtre.



L'année 2023 a été, pour notre association, l'occasion de montrer notre attachement à notre territoire et notre volonté de participer à sa vitalité. Ainsi, à chaque saison, nous avons offert des moments de rencontre à Azur avec le public le plus vaste et nous nous sommes intégrés à des animations locales. Nous avons fêté le printemps avec des « Landes'burgers », des rencontres de producteurs, une conférence et des poésies. L'été, nous avons participé au marché de producteurs près du lac. A l'automne, au forum des associations, nous avons pris contact avec de nouveaux habitants d'Azur. Puis, nous avons été heureux de nous mobiliser pour la première animation d'Octobre Rose à Azur.

Après trois années d'existence, nous sommes heureux du chemin parcouru. Et, pour toutes celles et tous ceux qui ne nous auraient pas encore rencontrés, nous proposons toujours, chaque deuxième samedi du mois, de venir à notre épicerie entre 10h30 et 12h30, près des locaux techniques d'Azur, pour bénéficier des mêmes avantages que les membres de l'association : des produits alimentaires et ménagers autant que possible locaux et de qualité, vendus à prix coutants.

Nous avons bien l'intention de continuer dans la même dynamique en 2024.

Bien sûr, en cette période, nous nous sommes concentrés sur les fêtes de fin d'année. Du champagne aux bûches glacées, des truites fumées aux fruits exotiques en passant par les plateaux de fromage et les chocolats, nous avons proposé tout ce qui devait permettre à la soixantaine de familles adhérant à Coop'Az de faire la fête dans les meilleures conditions de prix et de qualité.

Nous adressons aux habitantes et habitants d'Azur nos meilleurs vœux de plaisirs gourmands pour l'année nouvelle et espérons bien nous régaler avec eux en 2024.

Les Archers d'Azur

Depuis le dernier Mitieys, beaucoup de choses se sont passées dans notre club.

Encore une année exceptionnelle avec de beaux résultats. Les archers ont participé à des compétitions départementales, régionales et nationales en se classant dans les premiers.

Plusieurs de nos archers se sont qualifiés et ont participé à des Championnats de France dans des disciplines différentes par équipe ou individuelles.

Championnat de France à Riom à 50m : Guillaume Daleau 27^{ème}, Baptiste Fernandes 10^{ème}, AURELIE GEDJ 1^{ère} CHAMPIONNE DE France et JEAN-MARIE LARRAZET 1^{er} CHAMPION DE France pour la 2^{ème} année consécutive.

Championnat de France à Lans en Vercors en tir campagne : GUILLAUME DALEAU 1^{er} CHAMPION DE France.



Championnat de France DRE dame par équipe à ST Avertin ; 8^{ème} et MONTEE EN D2.

Championnat de France homme par équipe tir campagne à Gagnague : Baptiste Fernandes, Guillaume Daleau, Yann Gourvenec et Jean-Marie Larrazet(capitaine) : 8^{ème}.

En juillet, nous avons organisé le tir du roi et le nouveau roi est Laurent Alvarez pour 1 an.

Pendant juillet et août, nous avons reçu 500 personnes dans notre jardin d'arc pour de l'initiation.

Début septembre, nous avons repris les entrainements. Actuellement, nous avons une vingtaine d'enfants et des adultes. En tout 47 archers. Nous avons refusé des personnes car notre structure ne nous permet pas d'accueillir plus de monde.

Le 1^{er} octobre, nous avons organisé le Championnat des Landes de tir campagne à Azur dans l'enceinte du camping La Paillotte. Tout était super : le temps, beaucoup de participants, un cadre magique et de beaux résultats. Le dernier tir campagne à Azur était à Couchitre en 1999.

Un grand merci à La Paillotte pour nous avoir prêté le camping et certains locaux pour que ce concours soit une réussite.

Résultats : Baptiste Fernandes 2^{ème}, Guillaume Daleau 2^{ème}, Sébastien Breteau 1^{er}, Yann Gourvenec 1^{er}.

Comme vous pouvez le voir, nous sommes bien occupés.

En mai, nous allons organiser une compétition sur le terrain à Azur comme chaque année.

LES ARCHERS D'AZUR VOUS SOUHAITENT UN JOYEUX NOEL ET UNE BONNE ANNEE 2024.

Little Azur



C'est une première pour nous !!

Nous sommes une association d'assistantes maternelles agréées, créé en 2019, pour permettre à celles-ci de se retrouver avec les enfants une fois par semaine autour d'activités diverses et variées ...

Cette année, nous avons participé au marché des producteurs, organisé par la mairie qui a eu lieu au lac le 1^{er} août en collaboration avec l'association « Coop'Az ». Tout s'est bien passé, dans le partage et la bonne humeur, malgré la météo très incertaine et nous avons eu du monde. Le groupe cornemuse « Bohas Orchestra » était présent pour animer la soirée.

Nous avons aussi participé, en tant que bénévoles, à la manifestation « Octobre Rose Movember » organisée par la mairie. Cela a été un succès pour une première édition. Nous sommes heureuses d'avoir contribué à cette bonne cause.

Le mardi 7 novembre, nous nous sommes retrouvées à la médiathèque d'Azur pour assister au spectacle « Le jardin des oiseaux » de la conteuse Sylvie Batby. Nous avons passé un agréable moment, animé par des contes et des instruments de musique. Nous tenons à remercier la municipalité pour cet évènement et aussi Anne pour son accueil.

Les assistantes Maternelles de Little Azur vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année à toutes et à tous.

À bientôt !!

LES NOUNOUS



■ Vie pratique

L'espace France Services

L'espace "France Services" est un lieu unique pour faciliter vos démarches administratives. La ville de Soustons et le CCAS de Soustons ont obtenu la possibilité de créer, sur la commune, une structure labellisée « France Services ». Officiellement inauguré le vendredi 10 novembre 2023, le CCAS de Soustons accueille ce nouvel espace France Services de la ville de Soustons, 14 avenue du Maréchal Leclerc.

C'est un guichet unique qui permet aux administrés d'être accompagnés dans toutes leurs démarches administratives numériques auprès des partenaires tels que le site ANTS (demande de pièces d'identité), la Préfecture des Landes, le Trésor Public, la Sécurité sociale, la Caisse d'Allocations Familiales, le Pôle Emploi, la recherche de logements sociaux, ou la caisse de retraite.

- Pour plus d'informations, contactez le CCAS de Soustons au 05 58 41 44 76
- Heures d'ouverture de l'espace « France Services » : Lundi 8h30-13h / Mardi 9h-12h et 13h30-18h / Mercredi 8h30-12h30 / Jeudi 13h30-18h et Vendredi 8h30-12h30

Urbanisme

Le site <https://www.e-permis.fr/register.php> vous permet de déposer tous vos dossiers d'urbanisme.

C'est sur ce site que seront déposées également toutes les pièces du dossier (pièces complémentaires, déclaration d'ouverture de chantier, déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux...).

La déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT) est obligatoire pour les travaux issus d'un permis de construire, d'aménager ou d'une déclaration préalable de travaux. Elle doit être adressée à la Mairie pour lui signaler la fin des travaux (articles L462-1 et R462-1 du code de l'urbanisme).

Enfin, il est rappelé que le redevable doit effectuer une déclaration (H1 pour nouvelle construction ou IL pour ajout d'une construction) sur son site personnel « impots.gouv.fr » dès la fin des travaux.

Pour information, la liste des demandes et arrêtés d'est maintenant consultable sur le site Internet de la Mairie.

JANVIER 2024 : GÉNÉRALISATION DU TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS

Le 1^{er} janvier 2024, le tri à la source des biodéchets sera, une réalité sur le territoire du Sitcom Côte sud des Landes. Collecte des biodéchets ou compostage collectif en pied d'immeuble seront bientôt autant de solutions complémentaires au compostage individuel pour mieux les gérer. Le Sitcom Côte sud des Landes se prépare dès aujourd'hui à déployer un plan d'équipement sur deux ans afin que nous puissions tous disposer d'une solution pour les trier et mieux les valoriser.

Pour les habitants du territoire de la côte sud des Landes, trois solutions pour trier les biodéchets et les valoriser seront prochainement proposées, selon le lieu de résidence.

NOUVEAU : LA COLLECTE SÉPARÉE

■ LA COLLECTE EN BORNES « BIODÉCHETS » : UN NOUVEAU SERVICE POUR ALLÉGER NOS POUBELLES.

Pour faciliter le quotidien des habitants de la côte sud des Landes, le Sitcom déploie une nouvelle solution avec des bornes qui pourront recevoir nos biodéchets. Les habitants des secteurs concernés seront invités à y jeter leurs biodéchets uniquement, en sacs en papier biodégradable fermés. Ces biodéchets seront détournés de la collecte d'ordures ménagères classiques et permettront un retour au sol de qualité par une valorisation agricole. Ce nouveau dispositif de collecte des biodéchets en apport volontaire sera complémentaire au compostage et ne s'y substituera pas.

LES BIODÉCHETS représentent encore **1/3** nos poubelles. Pourtant ils ont de la valeur ! Les trier c'est la possibilité de les détourner de la poubelle d'ordures ménagères.



ET TOUJOURS, LES SOLUTIONS DE PROXIMITÉ



■ LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL : 40 % DES FOYERS DÉJÀ ÉQUIPÉS

Parmi les solutions de valorisation des biodéchets, le compostage individuel constitue certainement la plus efficace et la plus connue. Action phare du programme de prévention du Sitcom Côte sud des Landes, le taux d'équipement en composteurs est aujourd'hui de 40 % sur notre territoire.

Le Sitcom prévoit deux campagnes de distribution de composteurs par an d'ici à 2026. Toutefois, si vous êtes intéressés et que vous avez un jardin, vous pouvez toujours obtenir un composteur, un bioseau et un agitateur, soit sur la déchetterie la plus proche, après réservation par téléphone au Sitcom, soit à Bénesse Marenne, près de la déchetterie, sur la plateforme multimatériaux.

■ LE COMPOSTAGE COLLECTIF : MÊME EN APPARTEMENT LE COMPOSTAGE EST POSSIBLE

Déployé facilement en zone pavillonnaire, le compostage demande toutefois davantage d'organisation dans les zones plus urbaines. Le compostage collectif apparaît alors comme une bonne solution. Il nécessite néanmoins une étude de faisabilité, des aménagements spécifiques, et des autorisations. Le principe du compostage collectif est simple : des composteurs sont installés en pied d'immeuble, sur un espace réservé. L'initiative doit être appuyée par le Syndic de copropriété ou le bailleur. Le Sitcom débute actuellement un plan d'équipement sur plusieurs communes du territoire. Ce projet est piloté par les maîtres composteurs du Sitcom qui en assurent l'accompagnement et le suivi.



Les Biodéchets KESAKO ?

Ce sont l'ensemble des déchets alimentaires comme les épluchures de fruits et de légumes, les restes de repas et laitages, les sachets de thé, marc de café, les restes de viandes, poissons, produits de la mer... Ils peuvent être décomposés naturellement en compost.

Il va sans dire que les biodéchets doivent être triés sans leurs emballages !



PARKINSON

Comité 40 France Parkinson Landes

Association France Parkinson Landes sera à votre écoute tous les 1ers vendredis de chaque mois de 14 h 30 à 17H30.

A la Salle de Quartier située au :

476 avenue Charles Despiau 40370 Rion Des Landes

Ces réunions ont pour but de comprendre cette lourde pathologie, l'occasion aussi de parler des sujets qui vous préoccupent.

Notre première après-midi de rencontres aura donc lieu le **vendredi 5 janvier 2024 de 14H30 à 17H30.**

Pour ceux qui n'ont pas la possibilité de venir jusqu'à nous n'hésitez pas à prendre contact avec le comité afin que nous puissions vous envoyer un lien pour pouvoir assister à cette première réunion en Visio.

A cette occasion nous aurons le plaisir de partager la galette des Rois.

Nous vous attendons : Parkinsoniens, vous les Aidants si souvent oubliés, futurs bénévoles, bien entendu toutes personnes concernées par cette pathologie au tout simplement souhaitant la comprendre, sont les bienvenus, pour un moment de partage, de convivialité, de bienveillance, le tout dans le respect et la bonne humeur.

Nous vous attendons et sommes à votre écoute au :

Tel : 06 60 95 41 72 - 06 12 73 58 51

comite40@franceparkinson.fr

ENTRETIEN des FOSSÉS

Les conditions météorologiques de ces derniers jours ont entraîné de fortes perturbations sur notre Département et notre Commune.

Chaque propriétaire mitoyen doit procéder à l'entretien du fossé (hors cours d'eau classé) qui longe sa parcelle, pour un meilleur écoulement de l'eau.

Il est rappelé de ne pas installer de berline jusqu'en milieu de fossé. En effet, le propriétaire inférieur ne peut pas élever de digue qui empêche l'écoulement et le propriétaire supérieur ne peut rien faire qui aggrave la servitude du fonds inférieur.

Voici un bref rappel de la réglementation à ce sujet :

L'entretien obligatoire par les propriétaires riverains

Selon l'article L.215-2 du C. env., le lit des cours d'eau non domaniaux appartient aux propriétaires riverains ; et « *si les deux rives appartiennent à des propriétaires différents, chacun d'eux a la propriété de la moitié du lit, suivant une ligne que l'on suppose tracée au milieu du cours d'eau, sauf titre ou prescription contraire* ». Cette propriété a pour contrepartie l'obligation pour les propriétaires riverains d'en assurer l'entretien. Par ailleurs, les dispositions de l'article L.215-14 de ce même code prévoient, à cet égard, que le propriétaire riverain est tenu à un entretien régulier du cours d'eau. Cet entretien a pour objet de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique ou, le cas échéant, à son bon potentiel écologique, notamment par enlèvement des embâcles, débris et atterrissements, flottants ou non, par élagage ou recépage de la végétation des rives.

L'article R.215-2 du même code précise que l'entretien régulier du cours d'eau auquel est tenu le propriétaire est assuré par le seul recours à l'une ou plusieurs des opérations prévues par l'article L.215-14 et au fauchage (fauchage) localisé. Toutefois, si l'opération d'entretien conduit à un déplacement ou à un enlèvement localisé de sédiments, le profil en long et en travers du lit mineur ne doit pas être sensiblement modifié.

Le manquement du propriétaire d'un cours d'eau à son obligation d'entretien est susceptible d'engager sa responsabilité civile à l'égard des personnes qui subissent un dommage lié à ce défaut d'entretien.

ANIMAUX ERRANTS :

Si vous trouvez des animaux errants, le Secrétariat de Mairie d'Azur possède un lecteur de puce pour lire l'identification de l'animal.

D'autre part, Aline fait partie, entre autres, de l'association « Les chats loupés » qui s'occupent de la stérilisation des chats errants. Vous pouvez la contacter au 06 09 02 79 97.

De plus, l'association ne disposant pas de structure telle que refuge, elle recherche des familles d'accueil pouvant accueillir des chats ou chatons, en attendant leur adoption.

Vous pouvez également vous faire connaître auprès d'Aline.

L'IDENTIFICATION D'UN CHAT EST UNE OBLIGATION

Jusqu'en 2012, l'identification des chats était obligatoire pour tous ceux vendus ou cédés. Désormais, les chats doivent être identifiés avant l'âge de 7 mois. Cette obligation s'applique également à tous les chats nés après le 1er janvier 2012. Même à ceux d'intérieur qui ne mettent jamais le bout de la truffe dehors.

Le défaut d'identification des chats est maintenant sanctionné d'une contravention de 4e classe, soit jusqu'à 750 € d'amende.

Création Décret n°2006-1662 du 21 décembre 2006 - art. 1 () JORF 23 décembre 2006

L'identification obligatoire des chiens, chats et carnivores domestiques prescrite à l'article L. 212-10 comporte, d'une part, le marquage de l'animal par tatouage ou tout autre procédé agréé par arrêté du ministre chargé de l'agriculture et, d'autre part, l'inscription sur le ou les fichiers prévus à l'article D. 212-66 des indications permettant d'identifier.

Il est fortement conseillé de faire stériliser les chats.

LA STÉRILISATION DES CHATS, UN ACTE DE PROTECTION

Il est expressément recommandé la stérilisation de vos animaux.

La stérilisation est un outil de lutte et de prévention contre les abandons et les atteintes au bien-être animal.

Le chat comme le chien sont des animaux domestiques ; ils ne peuvent pas être livrés à eux-mêmes sans risque pour leur santé et celle de la collectivité.

En 4 ans, un couple de chats peut donner naissance à plus de 20 000 chatons.

Trop souvent, une portée non désirée est à l'origine de l'abandon de la chatte et/ou des chatons (ou même des

chiots), qui peuvent mourir faute de soins, d'alimentation ou grandir dans de mauvaises conditions. Chaque année, les refuges recueillent des milliers de chatons qu'ils tentent de sauver et placer à l'adoption. Cette prolifération de chatons doit être sérieusement prise en considération.

Stériliser son chat, c'est participer à rompre ce cycle de l'abandon des animaux.

Cette stérilisation doit être réalisée avant l'âge des 6 mois.

Des études ont montré que la stérilisation précoce réalisée dès l'âge de 8 semaines ne présente pas plus d'effets secondaires que lorsqu'elle est effectuée après l'âge de 6 mois.

La stérilisation permet d'éviter pour le propriétaire l'effet « portée surprise », source trop fréquente d'abandon.

Pour les femelles, l'absence de stérilisation est corrélée à un risque élevé de tumeur mammaire entraînant généralement la mort de l'animal.

De plus, une stérilisation permet une meilleure relation entre le chat et sa famille : un chat non stérilisé développe rapidement un comportement qui génère des désagréments pour son propriétaire et l'entourage : marquage urinaire, miaulements importants entre autres et peut malheureusement amener des familles à abandonner leurs chats".



Si vous souhaitez adopter des chats ou des chatons, trois associations proposent des adoptions :

- Les « Chats Loupés » à Saint Paul lès Dax
- « L'Abri » à Seignosse
- Le « Minoutoutdoux » à Ondres
- La SPA de Capbreton.

RECENSEMENT MILITAIRE

Qui doit se faire recenser ?

- Les jeunes de nationalité française âgés de **16 ans** à la mairie de leur domicile
- Les bi-nationaux doivent présenter un passeport étranger ou une carte d'identité étrangère pour justifier de la double nationalité
- Les personnes ayant obtenu la nationalité française entre 16 et 25 ans.

Pour se faire recenser, il suffit de passer en Mairie et de présenter le livret de famille, une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Une attestation de recensement sera remise au jeune et sera valable jusqu'à ses 25 ans pour tout ce qui concerne l'inscription auprès d'établissement scolaire.

Pour une inscription au permis de conduire, passé 17 ans, il faut avoir effectué sa JDC (Journée de Citoyenneté) ou présenter une attestation provisoire délivrée par le CSNJ (seulement pour les administrés entre 17 et 18 ans).

Pour une inscription à un examen scolaire (BAC, concours...), passé 18 ans, il faut avoir sa JDC ou présenter une attestation provisoire délivré par le CSNJ.

Pour les étrangers résidants en France, la présentation d'une pièce d'identité est suffisante pour l'inscription au permis de conduire et aux examens étant donné que leur recensement n'est pas possible du fait qu'ils ne possèdent pas la nationalité française.

■ *Informations utiles*

Les associations

- ACCA (Association Communale de Chasse d'Azur) : 06.85.28.32.04
- Les Amis d'Azur :
lesamisdazur@gmail.com
- Les Archers d'Azur : Cathy Daleau
06.86.08.26.97
micat.daleau@free.fr
- Club des retraités :
- clubretraitesazur@outlook.com
- Comité des fêtes
comitedesfetesazur@gmail.com
- Coop'Az (épicerie participative)
06.72.83.33.32
epiceriecoopaz@gmail.com
- Cultur'Azur
cultur'azur40@gmail.com
- Foot Loisirs 05.58.48.25.80
- Gym Azur 06.86.10.48.59
America.quelen@gmail.com
- Little Azur : ateliers pour les 0-3 ans
- Roulons solidaires 06.10.02.20.21
- La Tortue et le Phénix (Qi Gong)
S Prieur : sophieprieur68@gmail.com

Mairie

Ouverture lundi, mercredi et vendredi de
8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00

Ouvert le mardi et jeudi de 8h30 à 12h00
(fermée l'après-midi)

Tel. 05.58.48.13.06

Mail : contact@mairie.azur.fr

La Poste

Ouverture lundi, mercredi et vendredi de
8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00

Ouvert le mardi et jeudi de 8h30 à 12h00
(fermée l'après-midi)

La levée du courrier a lieu à 12h00.

Médiathèque d'Azur

Mardi : 10h00 – 12h00 et 16h00 – 18h00

Mercredi : 09h00 – 12h00 et 14h00 – 17h00

Jeudi : 10h00 – 12h00 et 16h00 – 17h00

Vendredi : 09h00 – 12h00 et 16h00 – 17h00

Samedi : 10h00 - 12h00

05.58.73.71.25

mediatheque@mairie-azur.fr

Salon de coiffure

06.75.44.32.44

Sandrafabien.lanave@yahoo.fr

Coiffure à domicile

Martine coiffure

martinemalassagne@1964@gmail.com

Bultez Ludivine 06.09.30.17.14

Ludivine.bultez@orange.fr

Les ciseaux de Laura

lauradumora@gmail.com

Boulangerie

Boulangerie Amestoy 05.58.48.03.18

Restaurants

Auberge du soleil 09.84.20.61.35

damiendulas@gmail.com

L'Ostagäi 05.58.72.61.20

restaurantostagai@gmail.com

Vos rendez-vous, Place de la Mairie :

A emporter :

Le mardi soir

Papa Pizza 06.08.93.26.55

Vivie vous propose ses jeux, le mardi soir, une semaine sur 2 (Les jeux de Vivie : 06.82.86.20.30).

Beauté et soins :

Un soin... un sourire

Un institut de beauté itinérant est présent, Place de la Mairie, le jeudi, de 10h00 à 15h00.
06.88.57.90.61

Le marché du mardi matin :

- affûteur : J. Delamotte (06.77.91.11.25)
- fromager : G Lacoste (06.83.64.48.16)
- fromager : E. Râteau (07.84.63.72.54)
- maraichère : F. To-Antoine (06.75.03.74.02)
- plats asiatiques : Alice / Little Hong Kong (06.69.05.93.98)

La ludothèque :

Mélanie Lemaire : 06.20.96.38.46
Hypnothérapeute

Pôle Santé

Claire Chanut : 07.54.35.63.84

Orthophoniste

Gabriel Gonzalez : 05.58.48.21.09

Masseur kinésithérapeute

Charles-Henri Groud : 06.50.11.92.81

Infirmier

Marlène Loutellier (ML Reikilibre) :
07.83.29.68.71

Sophrologue / Energitiennne (Maître Reiki Usui, coupeuse de feu, sonothérapie par les diapasons), conseillère en rééquilibrage alimentaire et naturopathie

Jérôme Mauri : 05.58.48.21.09

Masseur-kinésithérapeute, ostéopathe, posturologue

Rosanne Sorayah Jude : 07.69.41.40.42

Naturopathe / Thérapeute / Formatric

AGENDA

13
janvier

**Voeux du Maire, à 17h00,
sous le chapiteau**

13 au
23
février

**Exposition sur les Jeux
Olympiques, à la
médiathèque**

27
février
au 26
mars

**Voyager avec des casques
de réalité virtuelle, à la
médiathèque**

09
mars

Carnaval

09 au
20
avril

**Exposition sur les Jeux
Olympiques, à la
médiathèque**

05 mai

Mayade

21 juin

**Fête de la musique, au Lac
d'Azur**



■ *Etat civil*



Naissances

Julia Gicquel, née le 23 août 2023

Jaho Capitrel Castets, né le 04 octobre 2023

Eloïse Francia Samatan, née le 23 novembre 2023

Tous nos vœux de bonheur.

Mariages

Nellie Degrave et Christophe Lalagüe, le 10 juin 2023

Justine Rancinan et Arnes Hajiric, le 1^{er} juillet 2023

Estelle Rivière et Christophe Job, le 08 septembre 2023

Margot Durquety et Thibault Matha, le 08 septembre 2023

Tous nos vœux de bonheur.

Décès

Jean-Jacques Beruelle, décédé le 26 mai 2023

Parie-Paulette Douthe, décédée le 05 juillet 2023

Paulette Lescarret, décédée le 22 juillet 2023

Raymonde Lalagüe, décédée le 3 septembre 2023

Jean-Pierre Ferrou, décédé le 18 septembre 2023

Jeanne Vielmas-Poirier, décédée le 27 octobre 2023

Jean Goalard, décédé le 02 novembre 2023

Nanny Schmidt, décédée le 02 décembre 2023.

Toutes nos condoléances aux familles éprouvées.



Le Maire et son
Conseil Municipal
vous invitent aux
Vœux du Maire,
samedi 13 janvier, à
17h00, sous le
chapiteau
(à côté du stade).

*Très belle
année 2024 !*